

Caen

Laplace : la baisse des heures fait tiquer

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | jeudi 25 janvier 2018

444 mots



Environ un tiers des enseignants du lycée Laplace sont venus manifester leur mécontentement devant le rectorat. - Crédit ouest-france

Après l'annonce de la dotation horaire qui serait attribuée l'année prochaine au lycée, des enseignants ont manifesté au rectorat.

Une perte de 48 heures

Sur les quelque 150 enseignants qui exercent au lycée Laplace (1 019 élèves cette année), une cinquantaine a répondu à l'appel des syndicats CGT et SNES-FSU, à manifester, hier, au rectorat. À l'origine de ce mouvement, l'annonce faite en comité paritaire technique, du nombre d'heures d'enseignement qui serait attribué à l'établissement pour 2018-2019. « Cette dotation représente la perte de deux classes », ont calculé Olivier Chiche, professeur de philosophie (représentant CGT) et Brahim Boufrou, professeur de physique chimie (SNES-FSU). Cette réduction serait justifiée par la baisse des effectifs de l'établissement, qui tomberaient sous la barre des 1 000 élèves à la rentrée 2018. Cette problématique n'est pas propre au lycée caennais, mais touche l'ensemble de l'académie.

Neuf baccalauréats

Ces enseignants craignent de devoir « regrouper dans une même classe, des élèves avec des profils différents. On pourrait résumer en disant que des plombiers vont se retrouver avec des topographes-géomètres ». Les professeurs mettent en avant la particularité du lycée Laplace, « où sont proposés neuf baccalauréats technologiques et professionnels. Ces formations très qualifiantes et très variées dans le bâtiment, les travaux publics ou encore le design, ouvrent directement sur l'emploi, en formant aussi bien pour des métiers du gros œuvre que du bureau d'études. »

Conditions de travail et expertise

Autre conséquence de cette baisse de dotation, « les conditions de travail en classe vont se dégrader, redoutent les enseignants, en particulier lors des enseignements généraux liés aux projets personnels des élèves. Ça ne peut pas marcher. C'est ce que nous démontre

notre expertise. Nous ne défendons pas une question de confort, mais l'intérêt de l'élève.
» Les enseignants ont pu exposer leurs arguments au secrétaire général adjoint du Rectorat, et réclamé « que les moyens prévus dans le projet initial d'établissement pour la période 2017-2021 soient maintenus. »

Nathalie LECORNU-BAERT.